



Séminaire sur : Population locales face à l'exploitation minière artisanale au sud

Kindia 26 novembre 2019



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Ambassade de Suisse au Maroc
Bureau de programme de la coopération suisse

Collectivités territoriales et orpaillage: quel partenariat
pour le développement local au regard des tensions
entre les pratiques et la réglementation minière au
Burkina Faso: cas du Ganzourgou



Mathias BAZIE
Yves BERTRAN
Christophe MESTRE
Adrienne RAMDE

Plan de présentation

1. Contexte et justification
2. Objectifs du projet pilote pour l'or « propre »
3. Stratégie de mise en œuvre
4. Etapes du projet
5. Acteurs et parties prenantes
6. Résultats socio-économiques-
environnementaux et techniques
7. Place des Collectivités territoriales
8. Perspectives

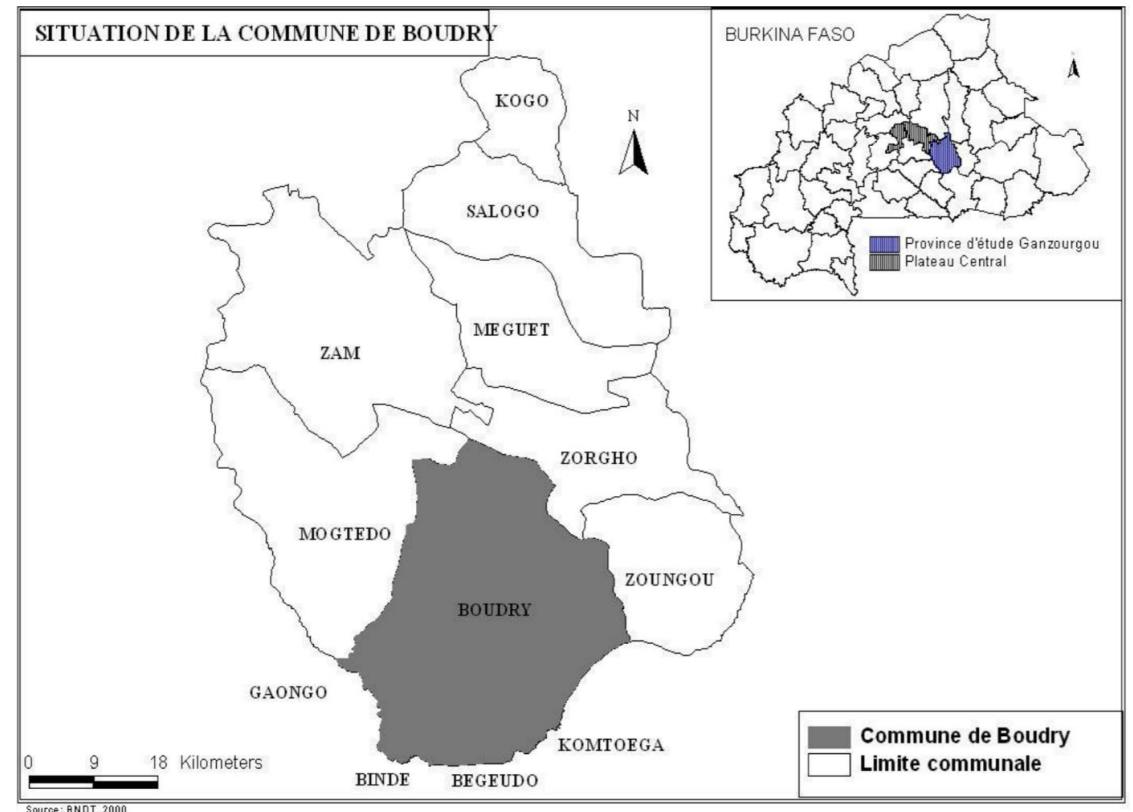


1. Contexte et justification

-Province du Ganzourgou : 100kms de Ouagadougou

-Alerte par les élus de trois communes(Zorgho, Méguet, Boudry) sur les risques environnementaux de santé publique de l'exploitation artisanale de l'or

-Appui sollicité des partenaires du Grand Reims pour améliorer les techniques d'exploitation artisanale de l'or et en limiter les effets négatifs



2. Objectifs du projet

Le projet pilote vise à travers la recherche-action à :

- Identifier des procédés techniques d'exploitation artisanale de l'or
- Promouvoir des pratiques vertueuses d'exploitation artisanale de l'or;
- Appuyer l'organisation et la formalisation des artisans miniers
- Diffuser les résultats de la recherche au Burkina Faso, dans l'espace de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA);
- Etendre l'expérience pilote à d'autres pays tels que le Mali et le Niger



3. Stratégie de mise en œuvre

- Une entrée par les communes pour le portage du projet;
- Une approche participative;
- La recherche de solutions techniques alliant performance environnementale, performance économique;
- La recherche de la cohérence avec les institutions nationales
- Une articulation avec les opérateurs privés de l'exploitation aurifère
- La prise en compte de la dimension genre



4. Etapes du projet

Identification et sensibilisation des artisans miniers sur la problématique de l'exploitation artisanale de l'or

Caractérisation des techniques d'extraction du minerai utilisé par les exploitants miniers

Accompagnement à la structuration des artisans miniers/
l'organisation/
gestion de
l'exploitation aurifère artisanale

Mise en place de l'expérimentation de procédés de traitement

Suivi et analyse des résultats avec des études comparatives des pratiques existantes

Partage, diffusion et mise à l'échelle des résultats au niveau local, sous régional et dans les espaces transfrontaliers de l'UEMOA



5. Les acteurs et parties prenantes

Au niveau local :

- Les communes de Zorgho, Boudry, Méguet
- Les artisans miniers
- Les groupements de femmes
- Les services techniques municipaux et déconcentrés de l'Etat (Environnement, Action sociale, Eau, etc.)

Au niveau international

- Le Grand Reims
- La Coopération Suisse
- L'UEMOA
- Communes cibles des zones transfrontalières entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger

Au niveau national

- Ministère des Mines et Carrières
- Ministère de l'environnement
- Agence Nationale d'Encadrement de l'Exploitation Aurifère Artisanale (ANEEMAS)
- Autres acteurs intervenant dans le secteur (ex Chambre des mines, syndicats des orpailleurs, etc)

Partenaires du projet :

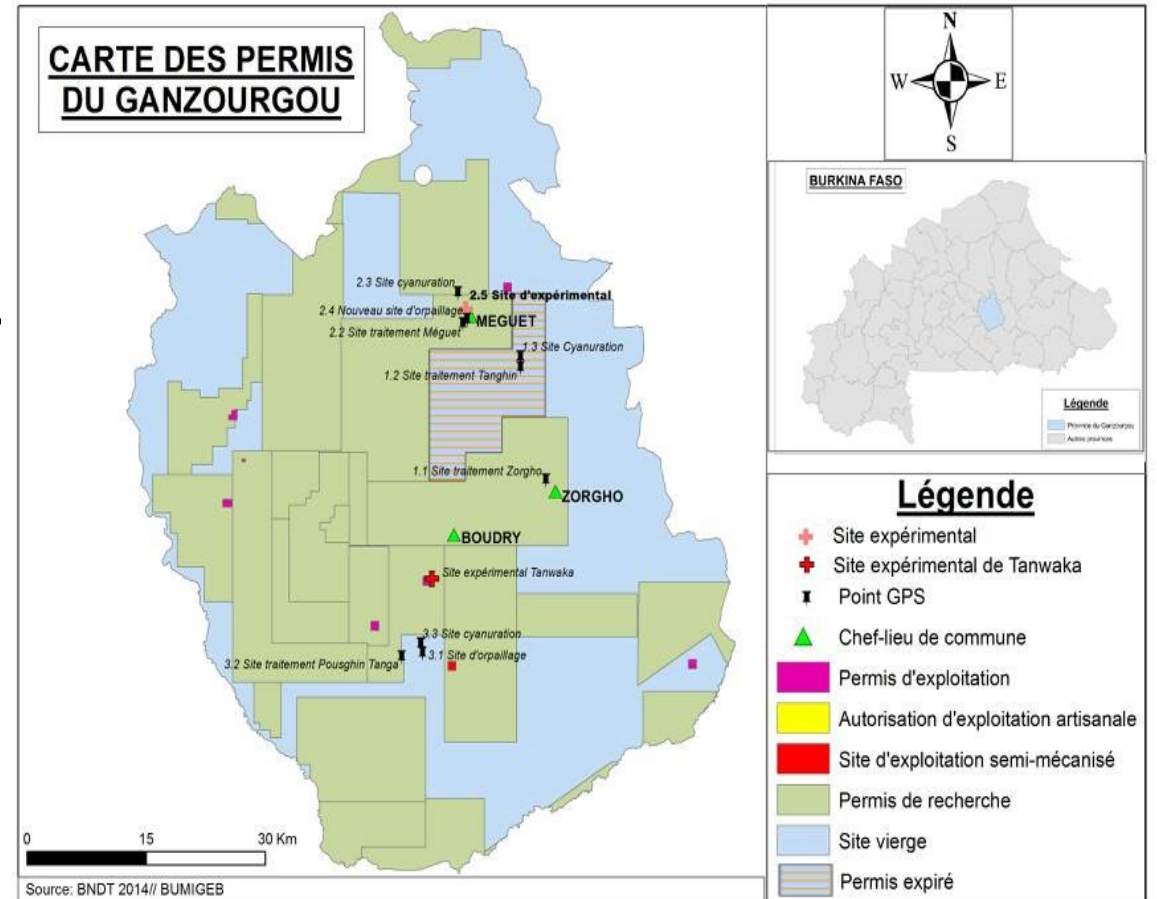
- Eau Vive International
- CIEDEL - Centre d'étude pour le développement local et territorial
- Alliance pour une mine responsable (ARM)
- IISD International Institute for Sustainable Development (IISD)
- Association ACACIA



6. Résultats socio-économiques-environnementaux et techniques

Situation des sites-permis miniers:

Les trois sites d'expérimentation sur les permis miniers de Western African Resources.



Résultats socio-économiques-environnementaux et techniques

- Augmentation des rendements de production: 40% de l'or perdu par la rampe, 70%de plus d'or /t traitée
- Traitement de 11fois plus de tonnage que la rampe de lavage
- Réduction ou élimination de l'utilisation de produits chimiques
- Réduction du temps de travail (3 à 5 fois par rapport au procédé traditionnel)
- Réduction de l'eau utilisée(2 fois moins d'eau que la table traditionnelle)
- Augmentation de revenus avec l'augmentation de la production



Résultats socio-économiques- environnementaux et techniques(suite)

- Effets induits sur les femmes et enfants - changements de rôles et de tâches
- Santé et sécurité-environnement
- Analyse de l'eau: trace de cyanure dans les eaux collectées, trace de mercure dans certains barrages aux alentours, aucune trace de mercure dans l'eau de forage
- Pérennisation des actions - adoption, et appropriation



Résultats socio-économiques –environnementaux et techniques (suite)

Autres essais:

- La mise en œuvre du Goldfix (procédé chimique mis en forme pour capturer les particules d'or visible n'a pas été concluant
- La dépollution non testé



Résultats socio-économiques environnementaux et techniques(suite)

Sous l'angle de la gouvernance

- Régulation de conflits
- Evolution des rapports locaux
- renforcement des connaissances partagées



7. Quelle place des collectivités territoriale?

- Compétences transférées: eau et assainissement, loisirs, éducation santé, développement local, animation territorial, environnement,
- Maîtres d'ouvrage du développement communal
- Régulateurs des espaces locaux et des intérêts des acteurs du territoire;
- Médiateurs gestionnaires des conflits locaux

- Héritiers des dégradations consécutives à l'exploitation aurifère artisanale: Fonds de réhabilitation non opérationnelle

Constat:

Faible prise en compte des collectivités territoriales dans les instruments juridiques nationaux et communautaires

;



8. Perspectives

- La poursuite de l'expérimentation de la gravimétrie dans le Ganzourgou
- La montée à l'échelle du projet au niveau national et sous régional (espace SKBO)
- La labellisation d'une filière « or propre »
- L'étude comparative des différents codes miniers pour une prise en compte de l'orpaillage et des collectivités territoriales dans le code communautaire





MERCI DE
VOTRE AIMABLE
ATTENTION

